

METAVISIO

Société anonyme au capital de 2 298 377,25 euros
Siège social : 80/84, rue de la Libération – 77340 Pontault-Combault
793 834 888 R.C.S. Melun

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

SOMMAIRE

1. Rapport de gestion
2. Comptes sociaux au 31 décembre 2023 et annexes
3. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

1. Rapport de gestion

METAVISIO

Société anonyme au capital de 2 298 377,25 euros
Siège social : 80/84, rue de la Libération – 77340 Pontault-Combault
793 834 888 R.C.S. Melun

RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire et extraordinaire en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales pour vous rendre compte de l'activité de la société METAVISIO (ci-après la « **Société** ») au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés du groupe constitué par la Société et sa Filiale au cours dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous seront régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur seront tenus à votre disposition dans les délais impartis.

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE 1 -	Activité de la Société et de sa Filiale et évolution des affaires au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.....	5
1.1	PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTIVITÉ DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023.....	5
1.2	SITUATION DE L'ACTIVITÉ ET ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES	5
1.3	Résultats de l'activité, progrès réalisés et difficultés rencontrées.....	7
1.4	Activité en matière de recherche et développement et de production	8
1.5	Activités polluantes ou à risque	9
1.6	Principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée et gestion des risques financiers.....	9
1.7	Evolution prévisible et perspectives d'avenir.....	12
1.8	Evènements importants survenus entre la clôture de l'exercice et l'établissement du rapport	12
CHAPITRE 2 -	Filiale et participations	14
2.1	Activités des filiales de la Société	14
2.2	Aliénation d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées.....	14
CHAPITRE 3 -	Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients	15
CHAPITRE 4 -	Montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices	16
CHAPITRE 5 -	Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	17
CHAPITRE 6 -	Répartition du capital et actions d'autocontrôle.....	18
6.1	Evolution de la répartition du capital au cours des 3 derniers exercices.....	18
6.2	Franchissement de seuils légaux	18
6.3	Actionnariat salarié.....	18
6.4	Informations relatives à l'autocontrôle.....	18
CHAPITRE 7 -	Rapport sur le gouvernement d'entreprise.....	19
7.1	Composition du conseil d'administration et de la direction générale	19
7.2	rapport sur les délégations en matière d'augmentations de capital au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023	21
7.3	Conventions conclues avec les mandataires sociaux	23
CHAPITRE 8 -	Opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres	25
CHAPITRE 9 -	REMUNERATIONS ET AVANTAGES ATTRIBUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX ET PARTICIPATION AU CAPITAL	26
9.1	Participation au capital des mandataires sociaux	27
CHAPITRE 10 -	Mandats des commissaires aux comptes.....	28
10.1	Commissaires aux comptes	28
10.2	Commissaires aux comptes ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été renouvelés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.....	28
CHAPITRE 11 -	Liste des conventions réglementées et des conventions courantes	29
11.1	Nouvelles conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2023	29
11.2	Nouvelles conventions réglementées conclues depuis la clôture de l'exercice 2023	29
11.3	Conventions réglementées approuvées par l'assemblée générale des actionnaires, mais dont les effets se sont poursuivis au cours de l'exercice 2023	29
11.4	Cautions, avals et garanties donnés par la Société à des tiers.....	30
11.5	Conventions conclues entre un mandataire social ou un actionnaire détenant plus de 10% des droits de vote de la Société et une filiale, hors conventions courantes.....	30
CHAPITRE 12 -	Informations diverses.....	31

CHAPITRE 1 - ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE SA FILIALE ET EVOLUTION DES AFFAIRES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Vous trouverez ci-dessous les informations requises en application des articles L.232-1 II et R.225-102 du code de commerce.

1.1 PRESENTATION GENERALE DE L'ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

METAVISIO est une entreprise française spécialisée dans la conception, le marketing et la commercialisation d'ordinateurs portables qui sont distribués dans plus de 52 pays. Elle conçoit également des tablettes et périphériques. La Société détient à 100% une filiale au Delaware. SFIT USA CORP a été créée le 20 août 2018. Cette filiale ne fait l'objet d'aucune activité depuis sa création. La Société détient à 100% une filiale au Pays Bas. METAVISIO B.V a été créée en avril 2023. Cette filiale ne fait l'objet d'aucune activité depuis sa création. La Société détient à 99.99% une filiale en Inde. METAVISIO COMPUTING INDIA PRIVATE LIMITED a été créée en janvier 2023. Cette filiale ne fait l'objet d'aucune activité depuis sa création.

1.2 SITUATION DE L'ACTIVITE ET ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

Les principaux événements survenus au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été les suivants :

Opérations sur le capital

En janvier 2023, et à la suite de la conversion de 50 obligations convertibles émises en 2022, il a été constaté la création de 28.513 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 25.145,61 euros.

En février 2023, et à la suite de la conversion de 150 obligations convertibles émises en 2022 et 2023, il a été constaté la création de 85.540 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 75.437,73 euros.

En juin 2023, afin d'apurer les pertes antérieures, la société a réduit le capital social d'un montant de 7.804.791,75 € par voie de réduction de la valeur nominale des actions composant le capital social de 1 euro à 0,13 euro. Cette réduction de capital a été imputé sur le compte report à nouveau.

En juin 2023, et à la suite de la conversion de 170 obligations convertibles émises en 2023, il a été constaté la création de 199.099 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 173.216,13 euros.

En août 2023, la société a procédé à une augmentation de capital de 1.000.000 d'actions ordinaires nouvelles avec une prime d'émission de 655.900,00 euros, libérées en numéraire.

En août 2023, la société a procédé à une augmentation de capital de 220.000 actions ordinaires nouvelles avec une prime d'émission de 129.448,00 euros, libérées en numéraire.

En septembre 2023, la société a procédé à une augmentation de capital de 952.381 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 876.190,52 euros par compensation d'une partie de la créance en compte courant de Monsieur Stephan Français pour un montant de 1.000.000,05 €.

En septembre 2023, et à la suite de la conversion de 280 obligations convertibles émises en 2023, il a été constaté la création de 445.576 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 222.065,40 euros.

En décembre 2023, et à la suite de la conversion de 100 obligations convertibles émises en 2023, il a été constaté la création de 181.587 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 76.393,65 euros.

A la suite des opérations sur le capital de l'exercice 2023, le nombre total d'actions en circulation est passé de 8.856.972 actions d'une valeur nominale de 1 euro à 11.969.668 actions d'une valeur nominale de 0,13 euro et le capital social de la société est ainsi de 1.556.056,84 euros au 31 décembre 2023.

Partenariats commerciaux

En juillet 2023, la société a conclu un accord avec un partenaire couvrant à hauteur de 750 K€ le financement des achats de marchandises en Chine. Cet accord permet de bénéficier de délais de règlements compris entre 1 et 3 mois.

En septembre 2023, la société a contracté avec un prestataire gérant l'achat, le transport et la livraison des marchandises pour le compte de METAVISIO. Le prestataire est réglé par une plateforme de financement des créances dans le cadre d'une convention tripartite entre METAVISIO, le prestataire et la plateforme de financement.

Ouverture de nouvelles filiales

En janvier 2023, la société a ouvert une filiale en Inde afin de répondre aux appels d'offre du gouvernement Indien dans le cadre de relations B to Government.

En avril 2023, la société a ouvert une filiale aux Pays-Bas.

Situation bilancielle

Au 31 décembre 2023, les capitaux propres s'élèvent à 15 073 637 € (contre 11 427 758 € au 31 décembre 2022).

Le total bilan s'établit à 62 193 419 € fin 2023 (contre 46 218 884 € fin 2022).

La trésorerie nette de dettes financières s'élève à 362 320 € fin 2023 (contre 1 732 754€ fin 2022).

Pour information, nous vous rappelons que les communiqués de presse publiés par la Société sont disponibles sur son site Internet ([https:// https://www.metavisio.eu/fr-investors](https://www.metavisio.eu/fr-investors)).

1.3 RESULTATS DE L'ACTIVITE, PROGRES REALISES ET DIFFICULTES RENCONTREES

1.3.1 Résultats économiques et financiers de la Société

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2023	31/12/2022	Renvoi
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises	16 595 611	1 575 643	18 171 254	22 753 304	D.1
Production vendue (biens)					
Production vendue (services)	19 396	10 128 484	10 147 880	8 168 248	D.1
Chiffre d'affaires net	16 615 007	11 704 127	28 319 134	30 921 552	
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			2 398 479	6 667	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			4 290 478	2 554 487	D.3.b
Autres produits			923 576	1 350 568	D.3.a
Total produits d'exploitation (I)			35 931 668	34 833 274	
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises			22 181 185	18 205 928	D.2.a
Variations de stock			14 048	4 542 177	
Achats de matières premières et autres approvisionnements				307	
Variations de stock					
Autres achats et charges externes			6 218 910	5 855 695	D.2.b / E.6
Impôts, taxes et versements assimilés			80 639	129 393	D.2.c
Salaires et traitements			1 837 352	1 988 449	E.2 / E.3.b
Charges sociales			707 908	866 175	
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			760 285	1 009 519	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			283 806	4 940 829	
Pour risques et charges : dotations aux provisions					
Autres charges			1 040 585	1 087 728	D.2.d
Total charges d'exploitation (II)			33 124 718	38 626 200	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 806 950	- 3 792 926	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers					
De participation					
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés			20 934	55 991	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total produits financiers (V)			20 934	55 991	
Charges financières					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				479 909	D.4
Intérêts et charges assimilées			1 177 954	1 188 151	D.4
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total charges financières (VI)			1 177 954	1 668 060	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 157 020	-1 612 070	
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			1 649 930	- 5 404 996	

	31/12/2023	31/12/2022	Renvoi
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion	234 299	336	D.5
Sur opérations de capital			
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	1 040		
Total produits exceptionnels (VII)	235 339	336	
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion	499 252	809 117	D.5
Sur opérations de capital	-	19 900	D.5
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Total charges exceptionnelles (VIII)	499 252	829 017	
Résultat exceptionnel (VII-VIII)	- 263 913	- 828 681	
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)	310 891	- 80 000	D.6
Total des produits (I+III+V+VII)	36 187 941	34 889 600	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	35 112 815	41 043 277	
BENEFICE OU PERTE	1 075 126	- 6 153 677	

1.3.2 Résultats économiques et financiers de la Société et proposition d'affectation du résultat

Au cours de l'exercice 2023, la Société a réalisé un chiffre d'affaires net de 28 319 134 € contre 30 921 552 € au cours de l'exercice précédent.

Le bénéfice d'exploitation s'est élevé à 2 806 950 € contre un déficit d'exploitation de 3 792 926 € au cours de l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice se solde pour la Société par un bénéfice de 1 075 126 € que nous vous proposons de reporter à nouveau en totalité.

Le compte « report à nouveau », après affectation du résultat 2023, s'élèverait désormais à 1 005 074 €.

1.4 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ET DE PRODUCTION

Une partie importante de la production de la Société est sous-traitée à nos différents partenaires asiatiques. Cette relation requiert le maintien d'une présence forte en Asie. Afin d'établir et de conserver des relations de grande qualité, la Société met en place un contrat à reconduction tacite avec les principales Design Houses et usines. Celles-ci sont présélectionnées par le Service Qualité, ce qui permet à la Société d'assurer la fiabilité des partenariats.

Afin de choisir des partenaires fiables pouvant répondre aux diverses exigences de rapport de qualité/prix, la société met en place systématiquement un audit approfondi. Celui-ci a pour but de contrôler et de garantir le niveau de qualité, la capacité de production, le respect des certifications

telles que les ISO, l'environnement de production et l'environnement des travailleurs. Nos partenaires sont contractualisés Intel, Google et Microsoft ce qui garantit les process de conception, de production et de qualité.

La capacité de production et d'adaptation à nos besoins liés à notre développement sont primordiales. Les Design Houses et les usines partenaires sont sélectionnées selon leur capacité de suivre l'évolution de la Société. La diversification et l'adaptation des produits selon notre développement territorial sont également pris en compte dans la mise en place des partenariats.

Pour chaque production, un cahier des charges au niveau de la conception du produit, du rapport qualité/prix et du process de production est mis en place en France. Nos équipes en Chine veillent à l'application stricte de celui-ci. Un contrôle qualité est en mis en place à partir de l'étape « Sourcing » jusqu'à la livraison des clients. Cela permet à la Société d'optimiser la qualité des produits et des services mais également les charges d'achat, de développement et de transport.

Ayant un département R&D, la Société assure la conception Hardware des produits tout en personnalisant le développement de software de la marque.

METAVISIO continue de développer des produits innovants sous la marque Thomson.

Nos équipes techniques ont coordonné les projets de R&D avec nos différents partenaires, ils ont assuré la veille technologique et se sont concentrés sur cet exercice sur l'aspect qualitatif des nouveaux produits qui ont enrichi et continueront d'enrichir le catalogue THOMSON.

Thomson Computing a poursuivi son projet de relocalisation d'une partie de ses activités d'assemblage et de réparation en France. Les lignes SAV sont dorénavant internalisées et parfaitement maîtrisées selon notre charte de qualité. Concernant l'activité d'assemblage, THOMSON Computing est dorénavant en pleine maîtrise de ses lignes de production, en assurant en amont, les travaux de R&D nécessaires à la réalisation de ses logiciels, la conception de ses produits ainsi que leur design et packaging.

1.5 ACTIVITES POLLUANTES OU A RISQUE

La nature des activités de la Société n'entraîne aucun risque significatif pour l'environnement.

1.6 PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La Société a émis huit emprunts obligataires convertibles dénommés OC₂₀₁₉, OC₂₀₂₀₋₁, OC₂₀₂₀₋₂, OC₂₀₂₁, OC₂₀₂₂₋₁, OC₂₀₂₂₋₂, OCA 2023 et OCA 2024 susceptibles de conduire à une dilution des actionnaires existants. A l'exception de celui relatif à l'OCAP₁₂₀₁₆, l'effet dilutif maximal des autres obligations convertibles ne peut être calculé à ce jour puisqu'il est fonction de l'évolution future du cours de bourse de la Société.

Risque de change

La Société réalise depuis 2023, des ventes dans 52 pays en dollar comme en euros, le risque de change est donc plus limité qu'en 2022, de plus les cotations sont maintenant revues tous les trimestres afin de pallier également aux risques de change.

Enfin, la direction financière de la Société dispose d'une expertise et d'une expérience importante sur les sujets de gestion des problématiques de change, ce qui réduit les chances de réalisation des risques qui y sont associés.

La société n'a plus de contrats d'options et d'accumulateurs de change à termes de devise USD pour couvrir le risque de change au 31/12/2023.

Risques en termes de besoins de financement du fonds de roulement

La Société a des besoins de financement importants pour être en mesure de satisfaire l'augmentation de son activité ainsi que pour lui permettre de développer et de commercialiser ses nouveaux produits. Les besoins de trésorerie annuels de la Société ont été jusqu'à présent assurés grâce à des outils tels que l'affacturage, l'emprunt bancaire, l'avance remboursable ou l'augmentation du capital.

Il se pourrait que la Société se trouve dans l'incapacité d'autofinancer sa croissance, ce qui a conduit la société à rechercher d'autres sources de financement et à signer en juin 2021, un accord avec la société Avenir Télécom lui permettant de faciliter ses achats de produits grâce à un contrat d'approvisionnement avec un crédit consenti jusqu'au règlement de ses factures clients (délais de paiement : 60 jours) par le biais du Factor Natixis.

La capacité de la Société à lever des fonds supplémentaires dépendra des conditions financières, économiques et conjoncturelles, ainsi que d'autres facteurs, sur lesquels elle n'exerce aucun contrôle ou qu'un contrôle limité. De plus, la Société ne peut garantir que des fonds supplémentaires seront mis à sa disposition lorsqu'elle en aura besoin et, le cas échéant, que lesdits fonds seront disponibles à des conditions acceptables.

La Société pourrait se trouver dans l'incapacité d'autofinancer sa croissance ce qui le conduirait à rechercher des sources de financement en particulier, via le recours à des financements bancaires permettant un effet de levier, via l'émission d'instruments financiers classés en passifs financiers ou via l'émission d'actions nouvelles.

Si les fonds nécessaires n'étaient pas disponibles, la Société pourrait choisir de freiner le développement de son activité.

Risques liés au nantissement d'actifs de la Société

La Société a octroyé un nantissement sur son fonds de commerce, en garantie d'un crédit en renforcement de trésorerie, pour un montant total de 2 000 000€, souscrit en 2018.

Établissement prêteur	Date de l'inscription	Date de la dernière échéance d'emprunt	Montant de l'Emprunt	Capital restant dû au 31/12/2023
Caisse d'Épargne	Octobre 2018	Avril 2024	1 000 000	70 184.91€
Caisse régionale de Crédit Agricole	Octobre 2018	Mai 2024	1 000 000	179 826,58

TOTAL			2 000 000	250 011,49
--------------	--	--	------------------	-------------------

A ce jour la Société a respecté l'ensemble de ses engagements de remboursements et échéances sans demander de délai ou moratoire.

En cas de défaut de paiement, ces sûretés pourraient être réalisées par les bénéficiaires de ces nantissements. Un tel évènement pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les activités de la Société.

Risque de crédit

En ce qui concerne les créances clients, la Société évalue régulièrement, en interne, le risque de crédit client et la situation financière de ses clients. A cette occasion, la Société veille lors de la sélection des clients, et distributeurs, à la qualité de leur assise financière et à leur respect de la réglementation locale.

La Société travaille principalement avec des enseignes de la grande distribution dont le risque de crédit est limité.

De plus, la Société a recours aux services de la société d'affacturage Natixis pour toute l'Europe et la société a souscrit une assurance auprès d'Atradius couvrant 95% de l'encours TTC en cas d'impayé.

La société ne cède ces créances au factor que si les clients concernés par lesdites créances sont couverts par Atradius.

Lors de la cession des créances aux sociétés d'affacturage : la Société comptabilise les créances cédées en contrepartie du débit d'un « compte courant factor non disponible ». Puis, la Société porte le montant financé par les sociétés d'affacturage au débit d'un sous-compte courant « Factor disponible », la Société pouvant alors disposer des fonds correspondants. Lors du règlement des créances par le client : les sociétés d'affacturage en informent la Société et rendent disponible la quote-part qui n'avait pas été financée.

Risque de liquidité

Les contrats liés à l'endettement de la Société comportent certaines clauses usuelles en matière d'exigibilité anticipée, notamment en cas de non-paiement d'une échéance. En conséquence, la Société est exposée à des risques de liquidité résultant de la mise en œuvre des clauses de remboursement anticipé de ces emprunts bancaires.

L'échéancier des dettes financières de la Société au 31 décembre 2023 est le suivant : en €	Solde au 31/12/23	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles*	5 003 770	4 508 302	495 468	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0

Concours bancaires courants	1 275 005	1 275 005	0	0
Emprunts et dettes bancaires	16 108 755	8 332 400	7 776 355	0
Emprunts et dettes financières diverses	1 100 000	1 100 000	0	0
Total	23 487 530	15 215 707	8 271 823	0

Les OC₂₀₁₉, émises par la Société en juillet 2019 et suivant, arriveront à échéance trois ans après leur émission respective. La conversion des OC₂₀₁₉ peut être demandée en cas d'admission sur un marché boursier ou en cas de défaut. Les obligations sont remboursées mensuellement en intérêts et capital. Les OC₂₀₂₀₋₁ et ₂₀₂₀₋₂, émises par la Société en février 2020 et décembre 2020 et suivant, arriveront à échéance trois ans après leur émission respective. La conversion des OC₂₀₂₀₋₁ et ₂₀₂₀₋₂ peut être demandée en cas d'admission sur un marché boursier ou en cas de défaut. Les obligations sont remboursées mensuellement en intérêts et capital. Les OC₂₀₂₁, émises par la Société en 2022, arriveront à échéance trois ans après leur émission respective. La conversion des OC₂₀₂₁ peut être demandée en cas d'admission sur un marché boursier ou en cas de défaut. Les obligations sont remboursées mensuellement en intérêts et capital. Les OCA 2023, émises par la Société le 1^{er} novembre 2023, arriveront à échéance trois ans après leur émission. La conversion des OCA 2023 peut être demandée en cas d'admission sur un marché boursier ou en cas de défaut. Les obligations sont remboursées mensuellement en intérêts et capital. Les OCA 2024, émises par la Société le 9 janvier 2024, arriveront à échéance trois ans après leur émission. La conversion des OCA 2024 peut être demandée en cas d'admission sur un marché boursier ou en cas de défaut. Les obligations sont remboursées mensuellement en intérêts et capital.

Concernant le risque lié au remboursement anticipé de ses financements, les prêts ou crédits de la Société ne comportent pas de clauses de *covenants* imposant le respect de ratios financiers. Des clauses relatives au changement de contrôle de la Société sont néanmoins présentes mais ne trouvent pas à s'appliquer en cas d'augmentation de capital lors de l'introduction en bourse envisagée.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

1.7 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2024, Metavisio devrait enregistrer un redressement de ses ventes dans un contexte de marché à nouveau porteur et suite à la signature de nouveaux accords de distribution avec des acteurs majeurs du secteur, tels People en Chine et Flipkart en Inde au cours de l'année 2024.

1.8 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA CLOTURE DE L'EXERCICE ET L'ETABLISSEMENT DU RAPPORT

En janvier 2024, la société a procédé à des augmentations de capital de 1.625.000 actions ordinaires nouvelles avec une prime d'émission de 1.571.350,00 euros, libérées en numéraire.

En janvier 2024, et à la suite de la conversion de 80 obligations convertibles, il a été constaté la création de 143.936 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 61.288,32 euros.

En janvier 2024, la société a procédé à une augmentation de capital de 625.000 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 418.750,00 euros par compensation d'une partie de la créance en compte courant de Monsieur Stephan Français pour un montant de 500.000,00 €.

En janvier 2024, la société a arrêté un plan d'attribution gratuite d'actions au profit des membres du personnel salarié ou de mandataires de la Société. Il a été attribué 270.539 actions dont l'acquisition ne sera définitive qu'après un délai de 1 an avec une condition de présence continue pour toutes les actions attribuées ainsi qu'une condition de performance pour 150.539 de ces actions.

En février 2024, la société a procédé à des augmentations de capital de 675.126 actions ordinaires nouvelles avec une prime d'émission de 412.231,94 euros, libérées en numéraire.

En février 2024, et à la suite de la conversion de 200 obligations convertibles émises en 2024, il a été constaté la création de 244.947 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 168.156,89 euros.

En février 2024, la société a procédé à une augmentation de capital de 67.512 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 41.222,83 euros par compensation de créance pour un montant de 49.999,39 €.

En mars 2024, la société a procédé à des augmentations de capital de 1.490.815 actions ordinaires nouvelles avec une prime d'émission de 1.327.993,22 euros, libérées en numéraire.

En mars 2024, la société a procédé à une augmentation de capital de 125.000 actions avec bons de souscription d'actions attachés avec une prime d'émission de 87.550,13 euros, libérées en numéraire. A chaque action émise est attaché un bon de souscription d'actions de la société, soit 125.000 ABSA émis. Chaque BSA donnera le droit de souscrire à une action de la société. La période d'exercice des BSA est de 2 ans à compter de l'émission.

En avril 2024, la société a procédé à des augmentations de capital de 512.821 actions ordinaires nouvelles avec une prime d'émission de 333.333,65 euros, libérées en numéraire.

A la suite des opérations sur le capital du début d'année 2024, le nombre total d'actions en circulation est passé de 11.969.668 actions d'une valeur nominale de 0,13 euro à 17.479.825 actions d'une valeur nominale de 0,13 euro et le capital social de la société est ainsi de 2.272.377,25 euros au 26 avril 2024.

En avril 2024, 475 obligations convertibles ont été souscrites pour 475.000 € dont 277.499 € en numéraire et 197.501 € par compensation de créances.

CHAPITRE 2 - FILIALE ET PARTICIPATIONS

Le tableau ci-dessous présente les filiales et participations au 31 décembre 2023 :

Filiale				
SFIT USA Corp	Société de droit du Delaware	Siège social : 251 Little Falls Drive, Wilmington, New Castle, Delaware, 19808	File number : 7025323	Pourcentage de détention : 100
METAVISIO BENELUX B.V	Private Limited Liability Company	Siège social : Hogehilweg 16 1101CD Amsterdam Nederland	RSIN : 865186613	Pourcentage de détention : 100
METAVISIO COMPUTING INDIA PRIVATE LIMITED	Société à responsabilité limitée par actions	Siège social : Unit No 500, 5th Floor, ITL Twin tower, Plot No-B9, NSP, Pitampura, Delhi 110034	CIN : U32109DL2023FTC409862	Pourcentage de détention : 99.99
Participations				
Néant				

2.1 ACTIVITES DES FILIALES DE LA SOCIETE

La société SFIT USA Corp, créée le 20 août 2018, est une société dont le siège social est situé à Wilmington dans le Delaware. Cette filiale n'a pas d'activité sur 2023 et seule une police d'assurance américaine a été signée afin d'ouvrir le marché américain. Elle ne compte aucun salarié.

La société METAVISIO BENELUX B.V, créée le 24 avril 2023, est une société dont le siège social est situé à Amsterdam au Pays Bas. Cette filiale n'a pas d'activité sur 2023. Elle ne compte aucun salarié.

La société METAVISIO COMPUTING INDIA PRIVATE LIMITED, créée le 24 janvier 2023, est une société dont le siège social est situé à Delhi en Inde. Cette filiale n'a pas d'activité sur 2023. Elle compte deux salariés au 31/12/2023.

2.2 ALIENATION D' ACTIONS INTERVENUES A L'EFFET DE REGULARISER LES PARTICIPATIONS CROISEES

Néant.

CHAPITRE 3 - INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le tableau présentant le solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des clients de la Société et de sa Filiale par date d'échéance au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022 en application des articles L. 441-6-I et D. 441-4 du code de commerce :

Article D. 441-6 - 1° du Code de commerce : Factures <u>recues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441-6 - 2° du Code de commerce : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées	186				2917	81					2129	
Montant total TTC des factures concernées	(2 510 805,86) €	3 415 228,05 €	748 677,70 €	2 171 709,74 €	(817 400,23) €	3 007 409,70 €	1 485 650,37 €	1 546 983,74 €	579 165,55 €	(2 987 487,43) €	(15 598 542,18) €	(14 974 589,95) €
% du montant total des achats TTC de l'exercice	-10,11 %	13,76 %	[*] %	[*] %	[*] %	12,12 %						
% du chiffre d'affaires TTC de l'exercice							4,70 %	4,89 %	1,83 %	-9,44 %	-49,30 %	-47,33 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Montant HT total des factures exclues	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€	
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement						30 jours, fin de mois						

Les montants présentés sont TTC et tiennent compte d'une date d'échéance à 60 j date de facture.

CHAPITRE 4 - MONTANT DES DIVIDENDES DISTRIBUES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

La Société n'a distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

La Société envisage d'affecter tous les fonds disponibles au financement de ses activités et de sa croissance et n'a en conséquence pas l'intention de distribuer de dividendes dans un futur proche.

CHAPITRE 5 - TABLEAU DES RESULTATS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le tableau des résultats des cinq derniers exercices requis en application de l'article R. 225-102 al. 2 du code de commerce :

<u>Année</u>	<u>Résultat net</u>
2023	1 075 126 €
2022	-6 153 677 €
2021	1 145 230 €
2020	1 196 533 €
2019	-4 741 061 €

CHAPITRE 6 - REPARTITION DU CAPITAL ET ACTIONS D'AUTOCONTROLE

6.1 EVOLUTION DE LA REPARTITION DU CAPITAL AU COURS DES 3 DERNIERS EXERCICES

Le tableau ci-dessous présente la répartition du capital et des droits de vote de la Société au 31 décembre 2023, 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021 :

Actionnaires	Capital au 31/12/2023		Capital au 31/12/2022		Capital au 31/12/2021	
	Nombre actions et droits de vote	Pourcentage	Nombre actions et droits de vote	Pourcentage	Nombre actions et droits de vote	Pourcentage
Stéphan Français	5 356 102	45,44	4 403 721	49,72	4 398 614	65,54
Global Tech Opportunities 24	1 000 000	8,48	- 5%	- 5%	- 5%	- 5%
Hexagon Capital Fund	758 728	6,44	- 5%	- 5%	- 5%	- 5%
Teddy Riner	- 5%	- 5%	462 000	5,22	462 000	6,88
Esfm Participations	- 5%	- 5%	- 5%	- 5%	169 246	5,04
Totaux	7 114 830	60,36	4 865 721	54,94	5 029 860	77,46

Au 31 décembre 2023 et à la connaissance de la Société, aucun actionnaire autre que ceux mentionnés dans le tableau ci-dessus ne détient plus de 5% du capital et des droits de vote de la Société.

Il est prévu un droit de vote double (article 13 des statuts).

6.2 FRANCHISSEMENT DE SEUILS LEGAUX

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, aucune déclaration de franchissement seuil n'a été réalisée à la Société en application des dispositions de l'article L.233-7 du code de commerce.

6.3 ACTIONNARIAT SALARIE

Vous trouverez ci-dessous les informations requises en application de l'article L. 225-102 du code de commerce.

Au 31 décembre 2023 et à la connaissance de la Société, les salariés détiennent 3 458 actions, soit 0,039 % du capital social.

6.4 INFORMATIONS RELATIVES A L'AUTOCONTROLE

La Société ne possède aucune action en autocontrôle et n'a pas été autorisée à le faire par l'assemblée générale.

CHAPITRE 7 - RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 6 du code de commerce, vous trouverez dans le présent paragraphe le **rapport** sur le gouvernement d'entreprise.

Le présent paragraphe comporte l'ensemble des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce pour les sociétés dont les titres ne sont pas admis sur un marché réglementé.

7.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GENERALE

7.1.1 Conseil d'administration

Au 31 décembre 2023, le conseil d'administration est composé des membres suivants :

Nom	Mandat	Age	Membre indépendant	Date d'entrée au conseil d'administration	Date d'expiration du mandat actuel	Adresse professionnelle
Stéphan FRANCAIS	Président du conseil d'administration, Directeur général et Administrateur	54	Non	14 octobre 2021	AG statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2023	Siège social
Marc DESCHAMPS	Administrateur	59	Oui	14 octobre 2021	AG statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2023	Siège social
Pierre KRASNOVSKY	Administrateur	62	Non	4 novembre 2023	AG statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2023	Siège social

Stéphan FRANCAIS, Président du conseil d'administration et Directeur général (54 ans)

Il est diplômé d'une maîtrise de création d'entreprises à Paris X mais également d'un DEA de sciences politiques et d'un doctorat de sciences politiques sur le développement d'un axe de coopération entre l'Asie et la France.

A la fin de ses études, il décide de se lancer dans l'informatique au sein du groupe PPR où il fera carrière pendant 10 ans finissant directeur des achats chez Surcouf.

Après une première aventure entrepreneuriale avec DNS en tant qu'associé pour le développement d'une gamme d'importation sous la marque SoundVision, il décide de créer la Société autour de la conception de produits informatiques sous la marque Thomson.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2023	
Fonctions	Sociétés
<i>Sociétés en France</i>	
Gérant	SAINTANGE
<i>Sociétés hors de France</i>	
Néant.	
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années	
<i>Sociétés en France</i>	
Néant.	
<i>Sociétés hors de France</i>	

Néant.
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2023 : 5 356 102

Marc Deschamps, Administrateur (59 ans)

Marc Deschamps est Co-fondateur de Drake Star Partner depuis 2004. Banque d'investissement mondiale au service des secteurs technologiques de croissance et de moyenne capitalisation, avec des bureaux à New York, Londres, Paris, Munich, Los Angeles, San Francisco, Berlin et Genève.

Marc Deschamps n'a exercé aucun autre mandat ou fonction au sein d'autres sociétés pendant les 5 dernières années.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2023	
Fonctions	Sociétés
<i>Sociétés en France</i>	
Néant.	
<i>Sociétés hors de France</i>	
Néant.	
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années	
Sociétés en France	
Néant.	
Sociétés hors de France	
Néant.	
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2023 : 0	

Pierre Krasnovsky, Administrateur (62 ans)

Pierre Krasnovsky a exercé un mandat de Président DG pendant 20 ans et ensuite est devenu directeur Grands comptes chez METAVISIO avant de reprendre une position de directeur general en octobre 2023.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2023	
Fonctions	Sociétés
<i>Sociétés en France</i>	
Néant.	
<i>Sociétés hors de France</i>	
Néant.	
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années	
Sociétés en France	
Néant.	
Sociétés hors de France	
Néant.	
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2023 : 0	

7.1.2 Direction générale

7.1.2.1 Modalité d'exercice de la direction générale

En vertu de l'article L. 225-51-1 du code de commerce et de l'article 19 des statuts, le conseil d'administration doit, à la majorité des administrateurs présents et représentés, délibérer sur les modalités d'exercice de la direction générale qui doit être assumée, sous sa responsabilité, soit par le président du conseil d'administration soit par une autre personne physique nommée par le conseil d'administration et qui prend le titre de directeur général.

Le conseil d'administration de la société, lors de sa réunion du 31 octobre 2022, avait décidé que la direction générale de la Société serait exercée par le président du conseil d'administration. Suite à la démission de Monsieur Marc Deschamps de ses fonctions de président directeur général de la Société, le conseil d'administration a alors nommé Monsieur Stéphan Français aux fonctions de président directeur général de la Société.

7.1.2.2 Composition de la direction générale au 31 décembre 2023

Au 31 décembre 2023, la direction générale de la Société était composée ainsi :

Nom	Mandat	Date de début du mandat	Date d'expiration du mandat
Stéphan Français	Président-directeur général	31 octobre 2022	AG statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2023

7.1.2.3 Evolution de la composition de la direction générale depuis le 1er janvier 2023

Aucune modification n'a été apportée à la composition de la direction générale depuis le 1^{er} janvier 2023.

7.2 RAPPORT SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATIONS DE CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Le tableau ci-dessous présente, de façon synthétique, les délégations accordées au président et au conseil d'administration par l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire (ci-après l'« **AGOE** ») de la Société du 26 juin 2023.

Délégations données au président et au conseil d'administration par l'AGOE	Montant nominal maximal de l'augmentation de capital	Echéance de la délégation	Utilisation des délégations faites par le Président/Nombre d'actions émises	Modalités de détermination du Prix
1. Augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	30 000 000 €	26 août 2025	Néant	Fixées par le conseil d'administration, étant précisé que la somme sera au moins égale à la valeur nominale de l'action à la date d'émission

Délégations données au président et au conseil d'administration par l'AGOE	Montant nominal maximal de l'augmentation de capital	Echéance de la délégation	Utilisation des délégations faites par le Président/Nombre d'actions émises	Modalités de détermination du Prix
2. Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public	30 000 000 €	26 août 2025	Néant	Fixées par le conseil d'administration, étant précisé que la somme sera au moins égale à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action de la Société sur le marché de cotation des cinq dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote de 50%
3. Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie de placement privé	30 000 000 € & limite de 20% du capital par an	26 août 2025	19/01/2024 : émission de 1 250 000 actions 28/02/2024 : émission de 500 000 actions avec 500 000 BSA attachés	Fixées par le conseil d'administration, étant précisé que la somme sera au moins égale à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action de la Société sur le marché de cotation des cinq dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote de 50%

Délégations données au président et au conseil d'administration par l'AGOE	Montant nominal maximal de l'augmentation de capital	Echéance de la délégation	Utilisation des délégations faites par le Président/Nombre d'actions émises	Modalités de détermination du Prix
4. Augmentation de capital au bénéfice d'une catégorie dénommée d'investisseurs	30 000 000 €	26 décembre 2024	15/09/2023 : émission de 220 000 actions 29/09/2023 : émission de 952 381 actions 22/02/2024 : émission de 742 638 actions 15/03/2024 : émission de 243 902 actions 29/03/2024 : émission de 246 913 actions	Fixées par le conseil d'administration, étant précisé que la somme sera au moins égale à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action de la Société sur le marché de cotation des cinq dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote de 50%
5. Augmentation de capital par attribution gratuite d'actions	Limite de 10% du nombre d'actions composant le capital à la date d'attribution	26 août 2026	04/01/2024 : attribution de 270 539 actions gratuites (période d'acquisition d'un an)	Sans objet
6. Augmentation du capital de la Société au profit des adhérents au plan d'épargne d'entreprise	1 000 €	26 août 2025	Néant	Conforme aux dispositions de l'article L.3332-20 du code du travail

7.3 CONVENTIONS CONCLUES AVEC LES MANDATAIRES SOCIAUX

7.3.1 Conventions réglementées

Les conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du code de commerce sont décrites au chapitre 12 du présent rapport.

7.3.2 Conventions intervenues entre un mandataire social de la Société ou un actionnaire détenant plus de 10% et une société dont la Société détient, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital

Contrat de bail entre la Société et la SCI Saintange :

Le 1^{er} juin 2014, la Société a conclu un contrat de bail commercial avec la société civile SCI HDW (devenue SCI saintange), dont Monsieur Stéphan Français est le gérant et l'associé unique, relatif à la location de locaux sis 157, rue du Caporal Poussineau – 77190 Dammarie les Lys, lieu-dit Château Saint Ange, dont la Société se sert comme espace d'exposition de ses produits.

Ce bail a été conclu pour une durée de neuf années entières et consécutives commençant à courir le 1^{er} juin 2014 et se terminant le 31 mai 2023.

Ce bail a fait l'objet d'un avenant en date du 1^{er} décembre 2014 aux termes duquel la surface louée a été réduite. Le loyer annuel de ces locaux est passé de 120 000 euros à 72 000 euros, payable mensuellement.

Le contrat de bail (modifié par voie d'avenant) a été conclu à des conditions normales.

Ce bail a également fait l'objet d'un avenant en date du 1^{er} janvier 2017 mettant à la charge de la Société les travaux de modification et d'embellissement de l'espace showroom occupé par la Société destinés à se conformer aux obligations liées au statut de « bâtiment classé » du bâtiment loué.

CHAPITRE 8 - OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LEURS TITRES

Conformément aux dispositions du Règlement (UE) n°596/2014 du 16 avril 2014 dit « règlement relatif aux abus de marché », les opérations réalisées par les personnes visées à l'article 19 dudit règlement sont déclarées auprès de l'Autorité des marchés financiers dans les conditions et selon les modalités prévues par le règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par le règlement relatif aux abus de marché.

Ces déclarations sont publiées par l'Autorité des marchés financiers sur son site Internet (<https://www.amf-france.org>).

A la connaissance de la Société, aucune opération n'a été réalisée sur les titres de la Société par les personnes visées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

CHAPITRE 9 - REMUNERATIONS ET AVANTAGES ATTRIBUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX ET PARTICIPATION AU CAPITAL Les tableaux ci-dessous présentent les rémunérations et avantages de toute nature versés aux mandataires sociaux par la Société et sa filiale au cours des exercices clos les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 :

Tableau de synthèse de l'ensemble des rémunérations et des options et actions gratuites attribuées aux mandataires sociaux dirigeants

Une synthèse de l'ensemble des éléments de rémunération due et versée aux membres de la direction générale de la Société au cours des exercices clos les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 est présentée ci-après :

Nom	Fonctions	2023			2022		
		Rémunération fixe due (en euros)	Rémunération variable due (en euros)	Avantages de toute nature dus (en euros)	Rémunération fixe due (en euros)	Rémunération variable due (en euros)	Avantages de toute nature dus (en euros)
Stéphan Français	Président directeur general	244 752	Néant	Néant	242 424	Néant	Néant
TOTAL		244 752	Néant	Néant	242 424	Néant	Néant

Tableau de synthèse de la rémunération de l'activité et autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

Une synthèse de la rémunération de l'activité et autres rémunérations attribuées aux administrateurs de la Société au titre des exercices clos les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 est présentée ci-après :

Nom	Fonctions	2023		2022	
		Rémunération de l'activité (en euros)	Autres rémunérations (en euros)	Rémunération de l'activité (en euros)	Autres rémunérations (en euros)
Marc Deschamps	Administrateur	Néant	Néant	Néant	41 667€
Nicolas Gaudin de Saint-Remy	Administrateur	Néant	108 395€	Néant	108 267€
Loic Poirier	Administrateur	Néant	39 000€	Néant	47 500€
Pierre Krasnovsky	Administrateur	Néant	85 573€	Néant	Néant
TOTAL		Néant	232 968€	Néant	197 434€

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires, lors de sa réunion du 14 octobre 2021, a décidé d'allouer à titre de rémunération de l'activité des administrateurs un montant global maximum de 10 000 euros aux administrateurs au titre de l'exercice qui s'achèvera le 31 décembre 2021 ainsi que pour chacun des exercices suivants, jusqu'à décision contraire de l'assemblée générale ordinaire. Elle a également donné au conseil d'administration tous pouvoirs pour répartir, la totalité ou une partie de cette somme, entre ses membres.

9.1 PARTICIPATION AU CAPITAL DES MANDATAIRES SOCIAUX

Au 31 décembre 2023, la participation de chaque mandataire dans le capital de la Société se présente comme suit :

Mandataires	Actions		Droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
Stéphan Français <i>Président directeur général</i>	5 356 102	45,44	5 356 102	45,44
Marc Deschamps <i>Administrateur</i>	0	0	0	0
Pierre Krasnovsky <i>Administrateur</i>	0	0	0	0
TOTAL	5 356 102	45,44	5 356 102	45,44

CHAPITRE 10 - MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

10.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES

Commissaires aux comptes titulaires

Fischbach, Girault et Associés

Représenté par Messieurs Frédéric Girault et Martin Fishbach.

Date de la première nomination : 15 décembre 2018

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31/12/2026.

* * *

Grant Thornton

Représenté par Monsieur Laurent Bouby.

Date de la première nomination : 5 août 2021

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31/12/2024.

10.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES AYANT DEMISSIONNE, AYANT ETE ECARTES OU N'AYANT PAS ETE RENOUVELES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Néant.

CHAPITRE 11 - LISTE DES CONVENTIONS REGLEMENTEES ET DES CONVENTIONS COURANTES

Par application des dispositions des articles L. 225-38 et suivants du code de commerce, vous trouverez ci-dessous la liste des conventions réglementées et des conventions courantes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Nous vous précisons que les fonctions des personnes concernées par les conventions décrites au présent paragraphe sont considérées à la date de signature des dites conventions.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre contrat de services liant, directement ou indirectement, les mandataires sociaux à la Société.

11.1 NOUVELLES CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2023

Néant.

11.2 NOUVELLES CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2023

Néant.

11.3 CONVENTIONS REGLEMENTEES APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES, MAIS DONT LES EFFETS SE SONT POURSUIVIS AU COURS DE L'EXERCICE 2023

Contrat de prestation de services avec la société Avendio Ltd.

Personne concernée : Marc Deschamps, administrateur

Objet de la convention et procédure :

La convention a pour objet la fourniture de prestations de services par Avendio Ltd au bénéfice de la Société (conseil en stratégie et finance d'entreprise, mise en relation avec des investisseurs, conseils à toutes sociétés permettant un développement pour la Société et conseil financier et stratégique auprès de la direction de la Société). Avendio Ltd dispose d'une expertise adaptée pour accompagner la Société dans son développement, ainsi que d'un réseau dans le domaine.

La convention n'a pas été préalablement autorisée par le conseil d'administration.

Modalités de la convention :

La société Avendio Ltd perçoit une rémunération mensuelle de 8.334 euros hors taxes au titre de la convention.

Contrat de prestation de services avec Monsieur Loïc Poirier

Personne concernée : Loïc Poirier, administrateur

Objet de la convention et procédure :

La convention a pour objet la fourniture de prestations de services par Monsieur Loïc Poirier au bénéfice de la Société.

La convention n'a pas été préalablement autorisée par le conseil d'administration.

Modalités de la convention :

Monsieur Loïc Poirier perçoit une rémunération annuelle de 47.500 euros au titre de la convention.

11.4 CAUTIONS, AVALS ET GARANTIES DONNES PAR LA SOCIETE A DES TIERS

Néant.

11.5 CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 10% DES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE ET UNE FILIALE, HORS CONVENTIONS COURANTES

Néant.

CHAPITRE 12 - INFORMATIONS DIVERSES

Conformément aux dispositions des articles 39-4 et 223 quater du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de la Société de l'exercice écoulé ne contiennent pas de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Par application des dispositions de l'article L. 232-6 du code de commerce, nous vous informons qu'aucune modification n'a été apportée au mode de présentation des comptes annuels, ni dans les méthodes d'évaluation retenues par rapport à l'exercice précédent.

* * *

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément.

Paris, le 26 avril 2024

Le conseil d'administration

2. **Comptes sociaux au 31 décembre 2023 et annexes**

METAVISIO

Société anonyme au capital de 1 556 056,84 Euros

82 - 84 route de la Libération
77340 PONTAULT-COMBAULT

SIRET : 793 834 888 00042
APE : 8299Z

**COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2023**

Bilan Actif

	Brut	Amort. Dépréc.	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022	Note
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	948 245	780 613	167 632	107 412	C.1.a
Frais de recherche et de développement					
Concessions, brevets, licences, logiciels	10 075	10 075	-	1 502	C.1.a
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	790 010	548 274	241 736	266 772	C.1.a/ E.7
Avances et acomptes sur immo incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions	432 486	204 698	227 787	273 549	C.1.a
Instal techniques, matériel et outillage	785 097	368 117	416 979	179 642	C.1.a
Autres immobilisations corporelles	336 232	298 378	37 854	80 638	C.1.a
Avances et acomptes					
Immobilisations financières					
Participations (mise en équivalence)					
Autres participations	2 181		2 181	879	C.1.a / C.1.b
Créances rattachées aux participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	301 796		301 796	1 560 820	C.1.a
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 606 121	2 210 156	1 395 966	2 471 215	
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	13 199 140	267 319	12 931 820	12 619 887	C.2.a
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
Clients et comptes rattachés	23 110 237	1 509 176	21 601 061	11 269 020	C.2.b
Autres créances	26 216 147	1 350 733	24 865 414	16 925 199	C.2.b
Capital souscrit et appelé, non versé					
Divers					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	362 320		362 320	1 732 754	
Charges constatées d'avance	834 235		834 235	660 268	C.2.b
TOTAL ACTIF CIRCULANT	63 722 078	3 127 228	60 594 850	43 207 127	
Frais d'émission d'emprunt à étaler	144 605		144 605	468 177	
Primes de remboursement des obligations	37 933		37 933	52 301	
Ecarts de conversion actif	20 064		20 064	20 064	
TOTAL GENERAL	67 530 803	5 337 384	62 193 419	46 218 884	

Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022	Renvoi
--	------------	------------	--------

CAPITAUX PROPRES			
Capital	1 556 057	8 856 972	C.3
Primes d'émission, de fusion, d'apport	11 915 259	9 848 381	C.3
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	597 248	597 248	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-70 052	-1 721 166	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 075 126	- 6 153 677	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL CAPITAUX PROPRES	15 073 637	11 427 758	
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	20 064	20 064	
Provisions pour charges			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	20 064	20 064	
DETTES (1)			
Emprunts obligataires convertibles	5 003 770	7 096 204	C.5
Autres emprunts obligataires	-	200 000	
Emprunts et dettes auprès des établ de crédit (2)	17 383 760	16 625 493	C.5
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 418 318	2 290 046	C.5
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 633 896	3 503 812	C.5
Dettes fiscales et sociales	1 294 626	715 214	C.5
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	8 268 134	4 340 293	C.5
Produits constatés d'avance	97 213		
TOTAL DETTES	47 099 717	34 771 063	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL	62 193 419	46 218 884	
(1) Dont à plus d'un an	8 271 823	7 873 085	C.5
(1) Dont à moins d'un an	38 827 894	17 396 387	C.5
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs banque	1 275 005	2 182 659	C.5
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2023	31/12/2022	Renvoi
Produits d'exploitation					

Ventes de marchandises	16 595 611	1 575 643	18 171 254	22 753 304	D.1
Production vendue (biens)					
Production vendue (services)	19 396	10 128 484	10 147 880	8 168 248	D.1
Chiffre d'affaires net	16 615 007	11 704 127	28 319 134	30 921 552	
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			2 398 479	6 667	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			4 290 478	2 554 487	D.3.b
Autres produits			923 576	1 350 568	D.3.a
Total produits d'exploitation (I)			35 931 668	34 833 274	
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises			22 181 185	18 205 928	D.2.a
Variations de stock			14 048	4 542 177	
Achats de matières premières et autres approvisionnements				307	
Variations de stock					
Autres achats et charges externes			6 218 910	5 855 695	D.2.b / E.6
Impôts, taxes et versements assimilés			80 639	129 393	D.2.c
Salaires et traitements			1 837 352	1 988 449	E.2 / E.3.b
Charges sociales			707 908	866 175	
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			760 285	1 009 519	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			283 806	4 940 829	
Pour risques et charges : dotations aux provisions					
Autres charges			1 040 585	1 087 728	D.2.d
Total charges d'exploitation (II)			33 124 718	38 626 200	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 806 950	- 3 792 926	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers					
De participation					
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés			20 934	55 991	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total produits financiers (V)			20 934	55 991	
Charges financières					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				479 909	D.4
Intérêts et charges assimilées			1 177 954	1 188 151	D.4
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total charges financières (VI)			1 177 954	1 668 060	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 157 020	-1 612 070	
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			1 649 930	- 5 404 996	

	31/12/2023	31/12/2022	Renvoi
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion	234 299	336	D.5
Sur opérations de capital			
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	1 040		
Total produits exceptionnels (VII)	235 339	336	
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion	499 252	809 117	D.5
Sur opérations de capital	-	19 900	D.5
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Total charges exceptionnelles (VIII)	499 252	829 017	
Résultat exceptionnel (VII-VIII)	- 263 913	- 828 681	
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)	310 891	- 80 000	D.6
Total des produits (I+III+V+VII)	36 187 941	34 889 600	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	35 112 815	41 043 277	
BENEFICE OU PERTE	1 075 126	- 6 153 677	

Tableaux des flux de trésorerie

en €	31/12/2023	31/12/2022	Note
Résultat net	1 075 126	-6 153 677	
Dotations aux amortissements et provisions	591 601	5 291 236	
Reprise d'amortissements et provisions	-4 030 482	-2 494 847	
VNC des immobilisations cédés	0	19 900	
Produits des cessions d'actifs	0	0	
Capacité d'autofinancement	-2 363 755	-3 337 388	
Variation des stocks	14 048	4 542 177	
Variation des clients	-6 411 423	3 804 959	
Variation des autres créances	-2 047 656	1 284 620	
Variation des fournisseurs	6 614 689	-14 074 779	
Variation des autres dettes	1 925 862	18 759	
Variation du BFR	95 520	-4 424 266	
Flux de trésorerie liés à l'activité	-2 268 236	-7 761 654	
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-490 269	-147 019	C.1.a
Autres financements (fonds de garantie factor)	1 257 723	524 769	C.1.a
Cessions d'immobilisations incorporelles & corporelles			
Variation des créances sur immobilisations			
Variation des dettes sur immobilisations			
Flux liés aux investissements	767 454	377 750	
Augmentation de capital et des primes d'émission	2 570 754	7 737 585	
Augmentation des dettes financières	6 094 330	10 551 631	C.5
Remboursement des dettes financières	-6 954 250	-12 072 975	C.5
Variation des intérêts courus			
Variation des comptes courants	-672 832	1 118 548	E.9
Flux liés aux opérations de financement	1 038 002	7 334 789	
Incidence des variations de devises			
Variation de la trésorerie	-462 780	-49 115	
Trésorerie à l'ouverture	-449 905	-400 791	C.7
Trésorerie à la clôture	-912 685	-449 905	C.7
Variation de la trésorerie	-462 780	-49 115	

La trésorerie du tableau de flux de trésorerie correspond à la trésorerie au bilan actif diminuée des concours bancaires et des soldes créditeurs de banque (bilan passif renvoi 2).

Variation des capitaux propres

- **Tableau de variation des capitaux propres au 31 décembre 2023**

en €	Solde au 01/01/2023	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023	Note
Capital	8 856 972	503 877	7 804 792	1 556 057	C.3
Primes d'émission	9 848 381	2 233 797	166 920	11 915 259	C.3
Réserve légale	597 248			597 248	C.3
Report à nouveau	-1 721 166	7 804 792	6 153 677	-70 052	C.3
Résultat de l'exercice	-6 153 677	1 075 126	-6 153 677	1 075 126	C.3
Total capitaux propres	11 427 758	11 617 591	7 971 712	15 073 637	

La variation du capital se décompose comme suit :

- Conversion d'obligations convertibles : 221 K€
- Apports en numéraire : 159 K€
- Incorporation de compte courant : 124 K€
- Réduction de capital imputé sur le compte « report à nouveau » par diminution du nominal de 1 € à 0,13 € : 7.805 K€

La variation des primes d'émission se décompose comme suit :

- Conversion d'obligations convertibles : 572 K€
- Apports en numéraire : 785 K€
- Incorporation de compte courant : 876 K€
- Imputation des frais liés aux augmentations de capital : -167 K€

Hors conversion des obligations convertibles, les flux liés aux augmentations de capital et aux primes d'émission représentent un montant de 1.777 K€.

Présentation des états financiers

Les comptes annuels de la société METAVISIO de l'exercice clos le 31/12/2023 ont été arrêtés le 26 avril 2024 par le conseil d'administration de la société METAVISIO.

A - Faits caractéristiques

- Opérations sur le capital

En janvier 2023, et à la suite de la conversion de 50 obligations convertibles émises en 2022, il a été constaté la création de 28.513 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 25.145,61 euros.

En février 2023, et à la suite de la conversion de 150 obligations convertibles émises en 2022 et 2023, il a été constaté la création de 85.540 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 75.437,73 euros.

En juin 2023, afin d'apurer les pertes antérieures, la société a réduit le capital social d'un montant de 7.804.791,75 € par voie de réduction de la valeur nominale des actions composant le capital social de 1 euro à 0,13 euro. Cette réduction de capital a été imputé sur le compte report à nouveau.

En juin 2023, et à la suite de la conversion de 170 obligations convertibles émises en 2023, il a été constaté la création de 199.099 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 173.216,13 euros.

En août 2023, la société a procédé à une augmentation de capital de 1.000.000 d'actions ordinaires nouvelles avec une prime d'émission de 655.900,00 euros, libérées en numéraire.

En août 2023, la société a procédé à une augmentation de capital de 220.000 actions ordinaires nouvelles avec une prime d'émission de 129.448,00 euros, libérées en numéraire.

En septembre 2023, la société a procédé à une augmentation de capital de 952.381 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 876.190,52 euros par compensation d'une partie de la créance en compte courant de Monsieur Stephan Français pour un montant de 1.000.000,05 €.

En septembre 2023, et à la suite de la conversion de 280 obligations convertibles émises en 2023, il a été constaté la création de 445.576 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 222.065,40 euros.

En décembre 2023, et à la suite de la conversion de 100 obligations convertibles émises en 2023, il a été constaté la création de 181.587 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 76.393,65 euros.

A la suite des opérations sur le capital de l'exercice 2023, le nombre total d'actions en circulation est passé de 8.856.972 actions d'une valeur nominale de 1 euro à 11.969.668 actions d'une valeur nominale de 0,13 euro et le capital social de la société est ainsi de 1.556.056,84 euros au 31 décembre 2023.

- Partenariats commerciaux

En juillet 2023, la société a conclu un accord avec un partenaire couvrant à hauteur de 750 K€ le financement des achats de marchandises en Chine. Cet accord permet de bénéficier de délais de règlements compris entre 1 et 3 mois.

En septembre 2023, la société a contracté avec un prestataire gérant l'achat, le transport et la livraison des marchandises pour le compte de METAVISIO. Le prestataire est réglé par une plateforme de financement des créances dans le cadre d'une convention tripartite entre METAVISIO, le prestataire et la plateforme de financement.

- Ouverture de nouvelles filiales

En janvier 2023, la société a ouvert une filiale en Inde détenue à 99,99 % afin de répondre aux appels d'offre du gouvernement Indien dans le cadre de relations Business to Government (B to G).

En avril 2023, la société a ouvert une filiale aux Pays-Bas détenue à 100 %.

- Contrôle fiscal

En 2023, la société a obtenu les conclusions de la vérification de comptabilité menée par l'administration fiscale portant sur les exercices 2019 à 2021.

Les principales conséquences ont porté sur le refus par l'administration de la déductibilité fiscale des dépréciations sur le stock qui a pour effet l'annulation des déficits reportables à fin 2021.

- Emprunt bancaire

En juin 2023, la société a conclu avec La Banque Postale un Prêt Participatif Relance (PPR), garantis par l'Etat via BPI France, pour un montant de 4 M€. Ce prêt d'une durée de 8 ans est remboursable en 16 trimestrialités de 250 K€ après une période de différé d'amortissement en capital de 4 ans. Les intérêts, à un taux fixe annuel de 5,26%, sont payables trimestriellement.

B - Règles et méthodes comptables

1. Principes et conventions générales

Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, et conformément aux articles 121-1 et suivants du Plan comptable général :

- image fidèle,
- comparabilité des exercices et continuité de l'exploitation,
- régularité et sincérité,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes des périodes présentées ont été élaborés et présentés conformément aux principes comptables français prévus par les dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général, mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

2. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations ayant une incidence sur les états financiers. Les principales estimations faites par la Société portent principalement sur les hypothèses retenues pour l'évaluation des provisions pour dépréciation des stocks et des autres créances d'exploitation.

Ces estimations sont fondées sur les meilleures informations dont la Direction dispose à la date d'arrêté des comptes. Compte tenu des incertitudes inhérentes au secteur et à la conjoncture économique et financière qui ont des effets sur le cours des affaires de la Société, ces estimations peuvent devoir être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent ainsi différer de ces hypothèses et estimations.

3. Monnaie de présentation des comptes

Les états financiers et l'annexe sont présentés en euros.

4. Immobilisations incorporelles

Elles sont principalement constituées :

- des frais d'établissement,
- de droits à l'image.

Frais d'établissement

Les frais de constitution sont immobilisés dès lors qu'ils conditionnent le développement de l'entreprise et dont le montant ne peut être rapporté à des ventes de biens et de services. Ces frais sont amortis linéairement, sur la durée de vie des actifs, celle-ci ne pouvant excéder 5 ans.

Droit à l'image

Le 27 avril 2016, un contrat de partenariat a été conclu entre la Société, d'une part, et Monsieur Teddy Riner et la société Riner Judo Connection dont il est l'actionnaire unique, d'autre part, définissant les conditions dans lesquelles la Société est autorisée à utiliser les attributs de la personnalité de Monsieur Teddy Riner à des fins promotionnelles pour certains de ses produits.

Monsieur Teddy Riner a été rémunéré par l'octroi à Riner Judo Connection de 12 154 actions de la Société valorisées 790 010 euros lors de leur émission. Ce contrat restera en vigueur tant que Monsieur Teddy Riner restera actionnaire de la Société.

Un actif incorporel d'un montant de 790 010 euros a été comptabilisé à ce titre. Cet actif est amorti linéairement sur une durée de 20 ans, soit la durée d'utilisation de l'avantage économique futur, estimée la plus probable.

Logiciels et brevets

Les logiciels et brevets sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

Frais de développement

Les frais de développement des nouvelles gammes de produits sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

5. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût historique d'acquisition. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Société. L'amortissement des immobilisations est calculé linéairement sur les durées d'utilité estimées.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Installations générales, agencements et aménagements des constructions	10 ans,
Matériel de transport
.....	4 à 5 ans,
Matériel informatique
.....	3 ans,
Matériel de démonstration
.....	3 ans,
Matériel de bureau
.....	5 à 10 ans,
Mobilier
.....	10 ans.

6. Titres de participation

Les titres de participation et les autres titres immobilisés sont valorisés au coût d'achat historique. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

7. Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont constituées :

- de retenues de garanties, notamment liées au contrat d'affacturage,
- de dépôts et cautionnements.

8. Tests de perte de valeur des actifs immobilisés

Des tests de perte de valeur sont réalisés pour les actifs immobilisés corporels et incorporels à durée de vie finie dès lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît. Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur comptable de l'actif à sa valeur actuelle. La valeur actuelle d'un actif est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale diminuée des coûts de cession et la valeur d'usage. La valeur d'usage est fondée sur les flux de trésorerie futurs actualisés qui seront générés par ces actifs.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie infinie sont soumises à un test de dépréciation au moins une fois par année et chaque fois qu'il y a une indication que l'actif peut s'être déprécié.

9. Stocks

Le coût de revient des stocks est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti (FIFO).

La valeur brute des stocks comprend le prix d'achat, les droits de douane, les autres taxes ainsi que les frais d'approche et autres frais directement attribuables.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date d'arrêt des comptes.

Afin de mieux refléter la réalité de la valeur nette des stocks, la société a actualisé ses taux de dépréciations. Pour l'évaluation des provisions pour dépréciation des stocks, la société a désormais retenu les hypothèses suivantes :

- N, N-1, N-2 et N-3 : 0%
- N-4 et N-5 : 10%
- N-6 et au-delà : 70%

10. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale (coût historique). Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte du risque de non-recouvrement sur la base d'une analyse au cas par cas.

La société a recours à un organisme d'affacturage. Les créances clients sont sorties du poste créances clients lorsqu'elles sont cédées à l'organisme d'affacturage. Le contrat d'affacturage ne prévoit pas l'annulation des cessions de créances.

11. Instruments financiers

Dans le cadre de son activité commerciale, la société METAVISIO achète principalement ses marchandises en Asie en USD dollars. En revanche, les ventes de matériel au réseau de distribution et en ligne se font en quasi-totalité dans la devise Euro. A ce titre, la société METAVISIO est exposé au risque de change sur sa marge opérationnelle en fonction de la fluctuation de l'US Dollar par rapport à l'Euro.

Pour se couvrir contre le risque de change, USD / €, la société METAVISIO met en place des opérations d'«accumulateurs» de change. Les gains et pertes sur instruments dérivés sont constatés en charges et produits d'exploitation.

METAVISIO s'assure également que l'ensemble des cours de couvertures (prix d'exercice) des instruments permettent bien de préserver la marge d'exploitation et que ces couvertures ne sont pas susceptibles d'engendrer des ventes déficitaires.

12. Trésorerie

La trésorerie est constituée par des liquidités immédiatement disponibles.

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change à la date de la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

La société a recours à un organisme d'affacturage. Les fonds qui peuvent être immédiatement mobilisés sont comptabilisés dans les disponibilités.

Les découverts bancaires figurent en dettes financières.

13. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. L'écart de conversion qui résulte de la valorisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent.

Les pertes latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risques.

14. Provisions

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources pour la Société.

L'estimation de la valorisation des provisions est revue lors de chaque clôture. Les provisions sont maintenues tant que la société n'est pas en mesure de statuer clairement et avec certitude sur leur dénouement.

15. Emprunts obligataires

Les emprunts obligataires sont enregistrés au passif du bilan pour le montant de l'emprunt émis, diminué des amortissements constatés.

Les frais d'émission des emprunts obligataires sont portés à l'actif (en « charges à répartir ») et étalés linéairement sur la durée de vie des emprunts concernés.

Dans le cadre des emprunts obligataires convertibles, une prime de non-conversion est constituée et comptabilisée en charges à répartir à la clôture de l'exercice en contrepartie de l'emprunt obligataire afin de couvrir le risque de non-conversion lors de l'échéance. Celle-ci est calculée au prorata du montant des obligations émises et à compter de leur date de souscription, selon le taux contractuel. La prime est amortie au prorata de la durée de l'emprunt.

16. Autres dettes financières

Dans le cadre de la Crise sanitaire liée à la covid-19, la société a eu recours en 2020 à un prêt garanti par l'état (PGE). Ce prêt d'un montant de 11 300 K€ a été souscrit auprès d'un pool bancaire de cinq banques.

En 2022, la société a souscrit deux nouveaux prêts garantis par l'état pour un montant de 4.300 K€.

Les PGE ont un différé de remboursement de 1 an avec la possibilité d'un différé supplémentaire de 1 an. A l'issue du différé de remboursement ils peuvent être amortis sur une durée de 1 à 5 ans.

La société a opté pour le rééchelonnement sur une durée de 5 ans de tous les PGE souscrits.

La société fait appel à des crédits court terme. Ces crédits sont octroyés sur demande et ont une durée de remboursement comprise entre 2 et 24 mois.

Les frais d'émission d'emprunt sont portés à l'actif (en « charges à répartir ») et étalés linéairement sur la durée de vie des emprunts concernés.

17. Engagements de retraite

En application de la loi française, la Société a l'obligation de verser aux salariés partant en retraite une indemnité de fin de carrière. Les engagements correspondants sont calculés annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière. Ce calcul est réalisé en application de la convention collective applicable conformément à la recommandation ANC 2013.

Les engagements éventuels ainsi calculés sont suivis dans les engagements hors bilan. Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées. A noter l'absence de départ à la retraite sur la période.

Les principaux paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

- Taux d'actualisation : 3,20% pour 2023 et 3,22% pour 2022
- Table de mortalité : INSEE 2024
- Départ volontaire à 60-64 ans
- Taux de ch. pat. : 45% (cadres), 41% (non-cadres).

18. Autres dettes d'exploitation

Les dettes sont comptabilisées initialement pour leur valeur nominale puis à leur valeur d'inventaire, c'est-à-dire au coût amorti sur la base de l'échéancier contractuel.

19. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu sur l'exercice s'il est certain dans son principe et son montant, et acquis à l'exercice. Il est composé :

- des équipements commercialisés par la Société. Ils sont vendus sur la base de bons de commande client qui incluent des prix fixes et déterminables, conformément aux conditions générales de vente. Le chiffre d'affaires est reconnu au moment du transfert de propriété. Ces produits figurent nets de taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises.
- des prestations de services dont le chiffre d'affaires est reconnu à la date de réalisation de la prestation. Il s'agit de prestations marketing que la société facture à ses fournisseurs sur la base des commandes de produits effectuées sur la période
- des management fees facturés aux filiales.

20. Coût d'achat des marchandises vendues

Le coût d'achat des marchandises vendues correspond au coût d'achat des équipements dont la fabrication est sous-traitée à des tiers, aux achats non stockés et au coût des licences d'exploitation des équipements vendus (Licences Microsoft à titre principal).

Les achats de sous-traitance (hors contrats de coopération commerciale) et les frais de transport sont comptabilisés en charges externes.

21. Frais d'augmentation de capital

Les dépenses relatives aux augmentations de capital sont imputées sur les primes d'émission.

22. Autres charges

Les autres charges comprennent les coûts des redevances, des licences, de la taxe SORECOP (contribution pour copie privée) et les pertes de change sur les créances et dettes commerciales.

23. Résultat financier

Le résultat financier comprend les produits et charges liés à la trésorerie et les flux bancaires, les charges d'intérêt sur les emprunts.

24. Distinction entre le résultat courant et le résultat exceptionnel

Le résultat courant enregistre les produits et les charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.

C - Notes sur le bilan

1. Actif immobilisé

a. Tableau des immobilisations

Tableau des immobilisations au 31 décembre 2023

<i>en €</i>	Solde au 01/01/2023	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement	839 950	108 295		948 245
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	800 085			800 085
Immobilisations incorporelles	1 640 035	108 295	0	1 748 330
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	432 486			432 486
Installations techniques, matériel et outillage industriels	406 483	378 614		785 097
Installations générales, agencements et aménagements divers	6 366			6 366
Matériel de transport	120 000			120 000
Matériel de bureau et informatique, mobilier	206 506	3 360		209 866
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 171 841	381 974	0	1 553 814
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	879	1 301		2 181
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	1 560 820	189 780	1 448 805	301 796
Immobilisations financières	1 561 700	191 082	1 448 805	303 977
Actif immobilisé	4 373 575	681 351	1 448 805	3 606 121

En 2023, la société a constaté des frais de renouvellement de gamme pour un montant de 108.295 € amorti linéairement sur 3 ans.

La société a également activé les coûts de développement des prototypes de la future gamme de produits pour un montant de 247.535 € amorti linéairement sur 3 ans.

L'augmentation des autres participations correspond à la valeur de la participation dans les nouvelles filiales indienne et néerlandaise.

La diminution des immobilisations financières correspond à la baisse du fonds de réserve et de la retenue de garantie du factor.

Amortissements au 31 décembre 2023

en €	Solde au 01/01/2023	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement	732 538	48 075		780 613
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	531 811	26 538		558 349
Immobilisations incorporelles	1 264 349	74 613	0	1 338 962
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	158 937	45 762		204 698
Installations techniques, matériel et outillage industriels	226 841	141 277		368 117
Installations générales, agencements et aménagements divers	4 460	1 061		5 521
Matériel de transport	78 250	30 000		108 250
Matériel de bureau et informatique, mobilier	169 524	15 083		184 606
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	638 011	233 182	0	871 194
Actif immobilisé	1 902 360	307 795	0	2 210 156

Autres immobilisations incorporelles

Ce poste comprend principalement un droit à l'image conclu avec Monsieur Teddy Riner en 2016, d'une valeur brute de 790 K€, et d'une valeur nette de 267 K€ au 31 décembre 2023.

b. Immobilisations financières

Le 20 août 2018, METAVISIO a ouvert une filiale aux Etats unis d'Amérique qu'elle détient à 100 % et dont le capital est de 1 000 USD, soit 879,39 €.

Cette filiale n'a pas eu d'activité en 2023.

Au 31 décembre 2023, METAVISIO a une créance en compte courant de 2.643 € sur sa filiale américaine (22.009 € au 31 décembre 2022).

Cette créance est liée au frais de fonctionnement et de développement de la filiale américaine. L'entreprise prévoit que sa filiale américaine soit prochainement rentable et qu'elle soit en mesure de rembourser la créance en compte courant à terme. Il n'y a donc pas lieu de déprécier cette créance.

En janvier 2023, la société a ouvert une filiale en Inde afin de répondre aux appels d'offre du gouvernement Indien dans le cadre de relations B to G. METAVISIO détient 99,99% du capital de METAVISIO INDIA.

Au 31 décembre 2023, METAVISIO a une créance en compte courant de 62.077 € sur sa filiale indienne. Cette créance est liée aux frais de fonctionnement et de développement de la filiale indienne.

METAVISIO a également une créance client de 316 K€ sur sa filiale indienne.

L'entreprise prévoit que sa filiale indienne soit prochainement rentable et qu'elle soit en mesure de rembourser ces créances à terme. Il n'y a donc pas lieu de les déprécier.

En avril 2023, la société a ouvert une filiale aux Pays-Bas. METAVISIO détient 100% du capital de METAVISIO BENELUX B.V.

Au 31 décembre 2023, METAVISIO a une créance en compte courant de 6.167 € sur sa filiale hollandaise. Cette créance est liée aux frais de fonctionnement et de développement de la filiale hollandaise.

L'entreprise prévoit que sa filiale hollandaise soit prochainement rentable et qu'elle soit en mesure de rembourser cette créance à terme. Il n'y a donc pas lieu de la déprécier.

2. Actif circulant

a. Stocks de marchandises

en €	31/12/2023	31/12/2022
Stock marchandises neuves	7 938 018	6 848 209
Stock pièces détachées	3 439 129	1 036 250
Stock en transit	391 511	2 607 774
Stock licence	834 393	2 124 868
Stock de masques et gels hydroalcooliques	596 088	596 088
Total stock	13 199 140	13 213 188
Dépréciation stock de marchandises neuves	28 884	354 432
Dépréciation stock pièces détachées	0	435
Dépréciation stock masques et gels hydroalcooliques	238 435	238 435
Total dépréciation stock	267 319	593 302
Stock net	12 931 820	12 619 887

Afin de mieux refléter la réalité de la valeur nette des stocks, la société a actualisé ses taux de dépréciation. Du fait de cette actualisation, la provision pour dépréciation des stocks a baissé de 326K€.

b. Etat des créances

Le total des créances de la période s'élève à 47.602.506 euros net des dépréciations et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

en €	Montant brut	Dépréciations	Montant net	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé					
Créances rattachées à des participations					
Prêts					
Autres	301 796		301 796		301 796
Créances de l'actif circulant					
Créances clients et Comptes rattachés	23 110 237	1 509 176	21 601 061	21 601 061	
Fournisseurs débiteurs	23 487 730	1 350 733	22 136 997	22 136 997	
Autres	2 728 417		2 728 417	2 728 417	
Capital souscrit - appelé, non versé					
Charges constatées d'avance	834 235		834 235	834 235	
Total	50 462 415	2 859 909	47 602 506	47 300 710	301 796

A la date d'arrêté des comptes, le montant des créances clients se décompose comme suit :

en €	31/12/2023	31/12/2022
Créances clients - factures émises	3 522 902	4 527 508

Créances clients - clients douteux	2 868 264	4 640 694
Clients factures à établir	16 719 071	4 852 007
Créances clients et comptes rattachés (brut)	23 110 237	14 020 210
Dépréciations	1 509 176	2 751 189
Créances clients et comptes rattachés (net)	21 601 061	11 269 020

Les dépréciations des créances clients ont baissé de 1.242 K€ en raison de dénouements favorables des négociations avec certains clients sur la période.

Les fournisseurs débiteurs à l'actif circulant correspondent principalement à des avances fournisseurs à imputer sur des factures d'achats à recevoir une fois les commandes livrées et facturées.

Les dépréciations des fournisseurs débiteurs ont baissé de 2.179 K€ consécutivement à la relance de lignes de production avec ces fournisseurs.

Le poste autres créances de l'actif circulant correspond principalement à une subvention à recevoir pour un montant de 2.327 K€.

Les charges constatées d'avance concernent des charges d'exploitation courantes.

3. Capitaux propres

- **Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 1.556.056,84 euros décomposé en 11.969.668 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,13 euro.

<i>en €</i>	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	8 856 972	1
Titres émis pendant l'exercice	114 053	1
Titres remboursés pendant l'exercice	-8 971 025	0,87
Titres émis pendant l'exercice	2 998 643	0,13
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	11 969 668	0,13

En janvier 2023, et à la suite de la conversion de 50 obligations convertibles émises en 2022, il a été constaté la création de 28.513 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 25.145,61 euros.

En février 2023, et à la suite de la conversion de 150 obligations convertibles émises en 2022 et 2023, il a été constaté la création de 85.540 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 75.437,73 euros.

En juin 2023, afin d'apurer les pertes antérieures, la société a réduit le capital social d'un montant de 7.804.791,75 € par voie de réduction de la valeur nominale des actions composant le capital social de 1 euro à 0,13 euro. Cette réduction de capital a été imputé sur le compte report à nouveau.

En juin 2023, et à la suite de la conversion de 170 obligations convertibles émises en 2023, il a été constaté la création de 199.099 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 173.216,13 euros.

En août 2023, la société a procédé à une augmentation de capital de 1.000.000 d'actions ordinaires nouvelles avec une prime d'émission de 655.900,00 euros, libérées en numéraire.

En août 2023, la société a procédé à une augmentation de capital de 220.000 actions ordinaires nouvelles avec une prime d'émission de 129.448,00 euros, libérées en numéraire.

En septembre 2023, la société a procédé à une augmentation de capital de 952.381 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 876.190,52 euros par compensation d'une partie de la créance en compte courant de Monsieur Stephan Français pour un montant de 1.000.000,05 €.

En septembre 2023, et à la suite de la conversion de 280 obligations convertibles émises en 2023, il a été constaté la création de 445.576 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 222.065,40 euros.

En décembre 2023, et à la suite de la conversion de 100 obligations convertibles émises en 2023, il a été constaté la création de 181.587 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 76.393,65 euros.

A la suite des opérations sur le capital de l'exercice 2023, le nombre total d'actions en circulation est passé de 8.856.972 actions d'une valeur nominale de 1 euro à 11.969.668 actions d'une valeur nominale de 0,13 euro et le capital social de la société est ainsi de 1.556.056,84 euros au 31 décembre 2023.

4. Provisions pour risques et charges

La société est actuellement partie prenante dans plusieurs litiges commerciaux mais estime ne pas avoir de risque de sortie de ressources à provisionner à la clôture 2023.

5. Dettes financières

- Etat des dettes financières

Tableau de variation des emprunts au 31 décembre 2023

en €	Solde au 01/01/2023	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles	7 096 204	630 000	2 722 435	5 003 770
Autres emprunts obligataires	200 000		200 000	0
Concours bancaires courant	2 182 659		907 654	1 275 005
Prêt Garantie par l'Etat (PGE)	13 425 979		1 638 034	11 787 945
Autres emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à plus de 1 an à l'origine	1 016 855	4 000 000	696 046	4 320 810
Emprunts et dettes financières divers	1 347 774	1 464 330	1 712 104	1 100 000
Associés comptes courants	942 272	500 646	1 124 599	318 318
Total des emprunts	26 211 744	6 594 976	9 000 871	23 805 848

Les mouvements de la période sont précisés dans les commentaires relatifs à l'état des dettes financières.

Etat des dettes financières au 31 décembre 2023

Le total des dettes financières à la date d'arrêté s'élève à 23.805.848 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

en €	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)	5 003 770	4 508 302	495 468	
Autres emprunts obligataires (*)	0	0		
Concours bancaires courant	1 275 005	1 275 005		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (*)	16 108 755	8 332 400	7 776 355	
Emprunts et dettes financières divers (*)	1 100 000	1 100 000		
Associés comptes courants	318 318	318 318		
Total	23 805 848	15 534 025	8 271 823	0
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	6 094 330			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	6 968 618			

*** Emprunts obligataires convertibles**

A la clôture, le total des dettes des emprunts obligataires convertibles est de 5.003.770 € représenté par 16.754 obligations convertibles encore en circulation, dont 1.165.000 € de primes de non conversion.

- Emprunts obligataires convertibles 2016

Un emprunt obligataire convertible en actions souscrit en 2016 pour un montant de 576.550 € est toujours en cours. Les modalités de cet emprunt sont les suivantes :

Nombre d'obligations : 8 870

Taux d'intérêt annuel : 4%

Valeur nominale : 65 €

Durée de l'emprunt :

- Tranche A : 4.436 OCAP1 2016 à échéance 6 ans

- Tranche B : 4.434 OCAP1 2016 à échéance 7 ans

La tranche A de cet emprunt obligataire a été convertie en actions en juin 2022.

A la clôture, le solde de l'emprunt obligataire souscrit en 2016 est de 448.281 € représenté par 4.434 obligations convertibles encore en circulation.

- Emprunts obligataires convertibles 2019

En 2019, des obligations convertibles ont été souscrites pour un montant de 5.300.000 € au taux de 7%. Ces obligations sont remboursables sur 36 mois mensuellement en même temps que le paiement des coupons.

A la clôture, le solde des emprunts obligataires souscrits en 2019 est de 699.089 € représenté par 3.350 obligations convertibles encore en circulation.

- Emprunts obligataires convertibles 2020

En 2020, des obligations convertibles ont été souscrites pour un montant de 7 110 000 € :

- 5 935 000 € au taux de 7% et remboursables sur 36 mois mensuellement en même temps que le paiement des coupons.

- 1 175 000 € au taux de 7% avec un remboursement in fine au bout de 24 mois.

A la clôture, le solde des emprunts obligataires souscrits en 2020 est de 1.987.793 € représenté par 5.735 obligations convertibles encore en circulation.

- Emprunts obligataires convertibles 2021

En 2021, des obligations convertibles ont été souscrites pour un montant de 6 215 000 € :

- 6 115 000 € au taux de 7% et remboursables sur 36 mois mensuellement en même temps que le paiement des coupons.

- 100 000 € au taux de 7% avec un remboursement in fine au bout de 24 mois.

A la clôture, le solde des emprunts obligataires souscrits en 2021 est de 848.605 € représenté par 1.250 obligations convertibles encore en circulation.

- Emprunts obligataires convertibles 2022

En 2022, des obligations convertibles ont été souscrites pour un montant de 2.224.697 €.

A la clôture, le solde des emprunts obligataires souscrits en 2022 est de 1.020.001 € représenté par 1.985 obligations convertibles encore en circulation.

- Emprunts obligataires convertibles 2023

En 2023, des obligations convertibles ont été souscrites pour un montant de 630.000 €.

La totalité de cet emprunt obligataire a été convertie en actions au cours de l'exercice 2023.

*** Autres emprunts obligataires**

En 2022, la société a souscrit un emprunt obligataire d'un montant de 200 K€ d'une durée de 7 mois. Les modalités de cet emprunt sont les suivantes :

Nombre d'obligations : 200

Taux d'intérêt annuel : 10%

Valeur nominale : 1.000 €

Cet emprunt a été totalement remboursé au premier semestre 2023.

*** Concours bancaires courant**

Ce poste correspond au solde des comptes bancaires créditeurs à la clôture.

*** Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit**

Ce poste inclus les emprunts bancaires et le prêt garanti par l'état (PGE).

En 2020, la société a eu recours à un prêt garanti par l'état (PGE). Ce prêt d'un montant de 11.300 K€ a été souscrit auprès d'un pool bancaire de cinq banques.

En 2022, la société a souscrit deux nouveaux prêts garantis par l'état pour un montant de 4.300 K€. Le détail est le suivant :

- PGE RESILIENCE CRCA : prêt de 1.800 K€ souscrit en 09/2022 avec un taux d'intérêt de 1,15% et remboursable in fine en 09/2023
- PGE LBP : prêt de 2.500 K€ souscrit en 10/2022 avec un taux d'intérêt de 2,05% et remboursable in fine en 10/2023

Les contrats de ces deux prêts prévoient une possibilité de rééchelonnement sur une durée maximale de 5 ans au lieu d'un remboursement in fine à 1 an. La société a demandé en juillet 2023 de lever l'option de rééchelonnement sur une durée de 5 ans.

En juin 2023, la société a conclu avec La Banque Postale un Prêt Participatif Relance (PPR), garantis par l'Etat via BPI France, pour un montant de 4 M€. Ce prêt d'une durée de 8 ans est remboursable en 16 trimestrialités de 250 K€ après une période de différé d'amortissement en capital de 4 ans. Les intérêts, à un taux fixe annuel de 5,26%, sont payables trimestriellement. A la clôture, le solde des emprunts bancaires est de 4.320.810 € et le solde des prêts garantis par l'état est de 11.787.945 €.

* Emprunts et dettes financières divers

Ce poste inclut les crédits courts termes et les intérêts courus sur emprunts bancaires.

La société fait appel à des crédits court terme. Ils sont octroyés sur demande et ont une durée de remboursement comprise entre 2 et 24 mois.

En 2023, la société a fait appel à des crédits court terme pour un montant de 1.464.330 €. A la clôture, le solde des crédits court terme est de 1.100.000 €.

6. Dettes d'exploitation

Le total des dettes d'exploitation à la date d'arrêté s'élève à 23.293.869 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

en €	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 633 896	13 633 896		
Dettes fiscales et sociales	1 294 626	1 294 626		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	8 268 134	8 268 134		
Produits constatés d'avance	97 213	97 213		
Total	23 293 869	23 293 869	0	0

Le poste autres dettes intègre les postes clients créditeurs pour un montant de 6.530 K€ et les avoirs clients à établir pour un montant de 403 K€.

7. Trésorerie à la clôture

	31/12/2023	31/12/2022
Disponibilités	362 320	1 732 754
Concours bancaires courants	-1 275 005	-2 182 659
Trésorerie à la clôture	-912 685	-449 905

D - Notes sur le compte de résultat

1. Chiffre d'affaires

- Répartition par marché géographique

<i>en €</i>	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires France	16 615 007	15 984 596
Chiffre d'affaires Intracommunautaire	-204 344	3 727 433
Chiffre d'affaires Extracommunautaire	11 908 471	11 209 523
Total chiffre d'affaires	28 319 134	30 921 552

- Marge brute

	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises	18 171 254	22 753 304
Production vendue (hors management fees)	9 074 069	8 168 248
Total chiffre d'affaires (hors management fees)	27 245 323	30 921 552
<i>Achats de marchandises</i>	<i>22 181 185</i>	<i>18 205 928</i>
<i>Variation de stocks</i>	<i>14 048</i>	<i>4 542 177</i>
Coût d'achat des marchandises vendues	22 195 233	22 748 105
Matières et sous-traitance	41 638	182 662
Total	22 236 871	22 930 767
Marge brute en €	5 008 452	7 990 785
Marge brute en %	18,38%	25,84%

2. Charges d'exploitation

a. Autres achats et charges externes

<i>en €</i>	31/12/2023	31/12/2022
Achats d'études et prestations de services	38 222	167 352
Achats non stockés	53 122	70 047
Sous-traitance	84 111	162 009
Locations immobilières et charges locatives	148 823	148 248
Locations mobilières	1 936 453	1 371 285
Entretiens et réparations	50 708	38 628
Assurances	273 218	189 363
Frais SAV	125 177	124 943
Personnel extérieur	118 017	203 200
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 372 349	925 579
Publicité	410 142	326 212
Transports	1 256 663	1 657 513
Déplacements, missions, réceptions	242 739	208 351
Frais postaux et de télécommunications	18 742	19 942
Services bancaires et frais sur emprunts	85 526	231 042
Autres services extérieurs	4 900	11 980
Autres achats et charges externes	6 218 910	5 855 694

La hausse des locations mobilières se justifie par des loyers pour des marchandises placées en démonstration chez les clients.

La baisse des frais de transport s'explique principalement par la baisse du coût unitaire du transport.

b. Impôts et taxes

Ce poste inclus essentiellement la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) et les taxes assises sur les salaires.

c. Autres charges

<i>en €</i>	31/12/2023	31/12/2022
Redevances	800 000	802 012
Pertes de change	240 585	285 716
Autres charges	1 040 585	1 087 728

3. Autres produits d'exploitation

a. Autres produits

<i>en €</i>	31/12/2023	31/12/2022
Production immobilisée	247 535	0
Redevances	70 408	135 583
Gains de change	605 633	1 214 985
Autres produits	923 576	1 350 568

La société a activé les coûts de développement des prototypes de la future gamme de produits pour un montant de 247.535 €.

b. Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges

<i>en €</i>	31/12/2023	31/12/2022
Reprise provision pour risques et charges	0	0
Reprise provision pour dépréciation du stock	593 302	2 087 883
Reprise provision pour dépréciation des autres créances	1 258 500	91 603
Reprise provision pour dépréciation des fournisseurs débiteurs	2 178 680	315 361
Transfert de charges	259 997	59 640
	4 290 478	2 554 487

En raison de dénouements favorables des négociations avec certains clients sur la période, la société a repris les provisions pour dépréciation des créances constatées antérieurement pour un montant total de 1.259 K€.

La société a repris des provisions pour dépréciation des fournisseurs débiteurs pour un montant de 2.179 K€ consécutivement à la relance de lignes de production avec ces fournisseurs.

La vente de marchandises dépréciées et la révision des modalités de dépréciation du stock (cf. B.9) a généré une reprise de provision sur stocks de 593 K€. En marge de cette reprise, la dotation de l'année est de 267 K€, soit une variation de la provision sur stock de 326 K€.

Le poste transfert de charges correspond aux charges à étaler sur les frais d'émission d'obligations convertibles

4. Charges et produits financiers

• Résultat financier

<i>en €</i>	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	20 934	55 991
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	20 934	55 991
Dotations financières aux amortissements et provisions		479 909
Intérêts et charges assimilées	1 177 954	1 188 151
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	1 177 954	1 668 060
Résultat financier	-1 157 020	-1 612 070

La dotation financière aux amortissements et provisions correspond à l'amortissement de la prime de non-conversion.

Les intérêts et charges assimilées se décomposent comme suit :

<i>en €</i>	31/12/2023	31/12/2022
Intérêts des emprunts et dettes	206 518	190 722
Intérêts des obligations convertibles	439 808	742 718
Intérêts bancaires	483 401	195 511
Intérêts des dettes commerciales et escomptes accordés	48 227	59 200
Intérêts et charges assimilées	1 177 954	1 188 151

5. Charges et produits exceptionnels

- **Résultat exceptionnel**

Résultat exceptionnel au 31 décembre 2023

<i>en €</i>	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	74 012	
Rappel d'impôts	77 635	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	347 605	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		235 339
Total	499 252	235 339

Du fait de la vérification de comptabilité menée par l'administration fiscale portant sur les exercices 2019 à 2021, la société a comptabilisé en charges exceptionnelles 78 K€ de rappels d'impôts.

Les charges exceptionnelles comprennent 209 K€ liées à l'annulation du projet d'introduction au Nasdaq fin 2022 et 135 K€ de pénalités de rupture anticipée d'un contrat de couverture de change.

Les produits exceptionnels intègrent 211 k€ de refacturation à la filiale indienne des dépenses engagées en 2022 pour son compte.

6. Résultat et impôts sur les bénéfices

Impôts sur les bénéfices au 31 décembre 2023

Au titre de l'exercice 2023, la société a comptabilisé un impôt sur les sociétés d'un montant de 41.764€.

Du fait de la vérification de comptabilité menée par l'administration fiscale portant sur les exercices 2019 à 2021, la société a comptabilisé un rappel d'impôt sur les sociétés d'un montant de 651.487 €.

Compte tenu d'un crédit d'impôt innovation d'un montant de 117.360 € et d'une créance de carry back d'un montant de 265.000 €, la charge d'impôt est de 310.891 €.

Déficits reportables au 31 décembre 2023

La vérification de comptabilité menée par l'administration fiscale portant sur les exercices 2019 à 2021 a eu pour conséquence l'annulation des déficits reportables à fin 2021, ramenant le montant des déficits reportables à 7.911.713 €.

Compte tenu de l'imputation de 1.167.057 € de déficit reportable sur la base de calcul de l'impôt 2023, il reste 6.744.656 € de déficit reportable à la clôture des comptes 2023.

E - Autres informations

1. Evènements postérieurs au 31 décembre 2023

En janvier 2024, la société a procédé à des augmentations de capital de 1.625.000 actions ordinaires nouvelles avec une prime d'émission de 1.571.350,00 euros, libérées en numéraire.

En janvier 2024, et à la suite de la conversion de 80 obligations convertibles, il a été constaté la création de 143.936 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 61.288,32 euros.

En janvier 2024, la société a procédé à une augmentation de capital de 625.000 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 418.750,00 euros par compensation d'une partie de la créance en compte courant de Monsieur Stephan Français pour un montant de 500.000,00 €.

En janvier 2024, la société a arrêté un plan d'attribution gratuite d'actions au profit des membres du personnel salarié ou de mandataires de la Société. Il a été attribué 270.539 actions dont l'acquisition ne sera définitive qu'après un délai de 1 an avec une condition de présence continue pour toutes les actions attribuées ainsi qu'une condition de performance pour 150.539 de ces actions.

En février 2024, la société a procédé à des augmentations de capital de 675.126 actions ordinaires nouvelles avec une prime d'émission de 412.231,94 euros, libérées en numéraire.

En février 2024, et à la suite de la conversion de 200 obligations convertibles émises en 2024, il a été constaté la création de 244.947 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 168.156,89 euros.

En février 2024, la société a procédé à une augmentation de capital de 67.512 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 41.222,83 euros par compensation de créance pour un montant de 49.999,39 €.

En mars 2024, la société a procédé à des augmentations de capital de 1.490.815 actions ordinaires nouvelles avec une prime d'émission de 1.327.993,22 euros, libérées en numéraire.

En mars 2024, la société a procédé à une augmentation de capital de 125.000 actions avec bons de souscription d'actions attachés avec une prime d'émission de 87.550,13 euros, libérées en numéraire. A chaque action émise est attaché un bon de souscription d'actions de la société, soit 125.000 ABSA émis. Chaque BSA donnera le droit de souscrire à une action de la société. La période d'exercice des BSA est de 2 ans à compter de l'émission.

En avril 2024, la société a procédé à des augmentations de capital de 512.821 actions ordinaires nouvelles avec une prime d'émission de 333.333,65 euros, libérées en numéraire.

A la suite des opérations sur le capital du début d'année 2024, le nombre total d'actions en circulation est passé de 11.969.668 actions d'une valeur nominale de 0,13 euro à 17.479.825 actions d'une valeur nominale de 0,13 euro et le capital social de la société est ainsi de 2.272.377,25 euros au 26 avril 2024.

En avril 2024, 475 obligations convertibles ont été souscrites pour 475.000 € dont 277.499 e en numéraire et 197.501 € par compensation de créances.

2. Effectif moyen

	31/12/2023	31/12/2022
Cadres	15	14
Agents de maîtrise et techniciens	8	10
Employés	6	10
Ouvriers		
Total	29	34

3. Informations sur les dirigeants

a. Montant des engagements

Il n'y a pas d'engagement pris par les dirigeants pour le compte de la société à la clôture.

b. Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Les rémunérations des membres des organes d'administration ont représenté un montant de 244.752 euros en 2023 (242.643 euros en 2022).

4. Engagements financiers

a. Engagements donnés

Engagements donnés au 31 décembre 2023

Au titre des emprunts souscrits, la société a donné les engagements suivants :

* Crédit Agricole Brie Picardie

Un emprunt de 1 000 K€ souscrit en 2018 est garanti par un nantissement du fonds de commerce.

* Caisse d'Epargne

Un emprunt de 1 000 K€ souscrit en 2018 est garanti par un nantissement du fonds de commerce.

b. Engagements reçus

	31/12/2023	31/12/2021
Plafond des découverts autorisés	0	750 000
Avals et cautions		
<i>Emprunts Crédit Agricole Brie Picardie</i>	53 948	145 361
<i>Emprunts Caisse d'Epargne Ile-de-France</i>	21 055	144 728
<i>Emprunt BPI</i>	0	100 000
Autres engagements reçus		
Total	75 003	1 140 089
dont concernant les dirigeants	0	0

Engagements reçus au 31 décembre 2023

* Crédit Agricole Brie Picardie

Emprunt de 1 000 K€ souscrit en 2018.

L'encours au 31/12/2023 est de 179.827 €.

Cet emprunt est garanti :

- par BPI France à concurrence de 30% de l'encours du crédit, soit 53.948 € au 31/12/2023
- par un nantissement du fonds de commerce

* Caisse d'Epargne

Emprunt de 1 000 K€ souscrit en 2018.

L'encours au 31/12/2023 est de 70.185 €.

Cet emprunt est garanti :

- par BPI France à concurrence de 30% de l'encours du crédit, soit 21.055 € au 31/12/2023
- par un nantissement du fonds de commerce

5. Instruments financiers à terme et opérations de couverture

Dans le cadre de son activité commerciale, la société METAVISIO achète principalement ses marchandises en Asie en USD dollars. En revanche, les ventes de matériel au réseau de distribution et en ligne se font en quasi-totalité dans la devise Euro. A ce titre, la société METAVISIO est exposé au risque de change sur sa marge opérationnelle en fonction de la fluctuation de l'US Dollar par rapport à l'Euro.

Pour se couvrir contre le risque de change, USD / €, la société METAVISIO met en place des opérations d'«accumulateurs» de change à terme avec Target Redemption Forward (TARF / TARN).

La société a souscrit plusieurs contrats d'options, d'accumulateurs et d'achats à terme de devise USD pour couvrir le risque de change. Ces contrats ont plusieurs échéances et sont dénoués quand les conditions sont favorables pour la société.

Stratégie de couverture (politique de gestion des risques)

La stratégie de couverture du risque de change est mise en œuvre par la Direction Financière en accord avec la Direction Générale du Groupe.

L'objectif de la société METAVISIO est de couvrir une évolution défavorable de l'USD sur sa marge d'exploitation. Pour ce faire, la stratégie du groupe est de protéger le coût des achats en USD contre une appréciation de l'USD face à l'Euro en mettant en place des achats à termes d'USD dont l'objectif est de fixer le cours € / USD.

Pour ce faire, la société met en place une stratégie de couverture dynamisante en utilisant des « accumulateurs à barrière désactivante » dont l'objectif est d'obtenir un cours de change bonifié par rapport à une couverture standard dite « vanille ».

Ces instruments sont gérés de façon dynamique dans le temps avec des limites en termes d'exposition.

Un accumulateur est mis en place uniquement, si les conditions suivantes sont respectées :

- Le montant maximum (théorique) pouvant être accumulé par l'ensemble des instruments des couvertures en vie comprenant le nouveau dérivé doit couvrir les flux futurs d'achat de marchandises identifiés par la gestion commerciale sur une période déterminée (par le biais des commandes ou des prévisions budgétaires d'achat et/ou d'activité). Les accumulateurs ne doivent en aucun cas générer de la sur-couverture, c'est-à-dire que le montant maximum accumulable ne doit pas être supérieur au montant couvert.
- Il est démontré que les prix d'exercice des montants accumulés, correspondent à un cours de change qui permet de préserver la marge opérationnelle des ventes futures de marchandises.

Lorsqu'un accumulateur est résilié (notamment lorsque la barrière des bénéfices est atteinte), le Groupe peut mettre en place une nouvelle opération de couverture afin de protéger de nouveau l'exposition qui n'est plus couverte.

Situation au 31 décembre 2023

Au 31 décembre 2023, il n'y a pas de dérivés de type accumulateurs en portefeuille.

6. Rémunération des commissaires aux comptes

	31/12/2023	31/12/2022
Honoraires des commissaires aux comptes	127 211	115 908

7. Transactions avec des parties liées

Transactions avec des parties liées au 31 décembre 2023

En 2023, la société a comptabilisé les montants suivants en application de conventions avec des parties liées :

- 72.000 € de loyer au titre d'un contrat de bail avec la SCI Saintange, société liée à Monsieur Stephan Français.
- 25.036 € d'amortissement au titre du contrat de partenariat avec Monsieur Teddy Riner.
- 31.500 € de prestations de services avec Monsieur Loïc Poirier (Membre du conseil d'administration).

8. Engagements de retraite

L'engagement au titre de l'évaluation actuarielle des indemnités de départ à la retraite s'élevait à 114K€ au 31 décembre 2023 et à 75K€ au 31 décembre 2022.

9. Variation des comptes courants du Tableau de Flux de Trésorerie

La variation de 672.832 € des comptes courants se décompose comme suit :

- Sfit USA Corp : remboursement de 19.366 € reçu de la filiale américaine
- Metavisio India : avance en compte courant de 62.077 € versée à la filiale indienne
- Metavisio Benelux : avance en compte courant de 6.167 € versée à la filiale hollandaise
- Stephan Français : avance en compte courant reçue de 376.046 € rémunérée au taux de 1% et compensation dans le cadre d'une augmentation de capital d'une partie de la créance en compte courant pour un montant de 1.000.000,05 €.

3. **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Metavisio

Société anonyme
au capital de 2 298 377 €
82, route de la Libération
77340 Pontault-Combault

Exercice clos le 31 décembre 2023

Grant Thornton
Commissaire aux comptes
29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Fischbach Girault et Associés
Commissaire aux comptes
5, place Tristan Bernard
75017 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Metavisio

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale des actionnaires de la société Metavisio,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Metavisio relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport de gestion du chapitre consacré gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne

comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en

cause la capacité de la société² à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

– il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 30 avril 2024

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International

Fischbach Girault et Associés

Laurent Bouby
Associé

Frédéric Girault
Associé

Martin Fischbach
Associé